COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DECEMBRE 2015

Date de convocation du conseil municipal : le 26 novembre 2015

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, André BONSIGNORE, Marianne MICHEL, Jean-Luc BASSET, Marie-Claude CHANTELAUZE, Antoine GIEU, Pierre-Emmanuel JACQUEMET et Mikael THOMAS
Absent / excusé : Nadine VERNEY
Pouvoirs : Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET
Secrétaire de séance : Mikaël THOMAS

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune : www.mairie-de-vaujany.fr

1) Le Conseil approuve les procès-verbaux des conseils du 6 et 28 novembre 2015.

2) Le Conseil approuve l'autorisation de grenadage depuis hélicoptère en application du Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches (P.I.D.A.) pour la saison 2015 / 2016 et la liste des artificiers habilités à intervenir.

3) Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché de process neige afférent à la reprise de la piste de la VAUJANIATE intervenu avec la société TECHNOALPIN pour un montant de 1 424.00 € HT.

4) Le Conseil confirme la décision de la Commission d'appel d'offres du 30 /11/2015 d'attribuer le marché de prestations et fournitures pour la maintenance des ascenseurs inclinés à la SAS POMA pour une durée de 4 ans comme suit : 39 750 € HT pour la maintenance annuelle des ascenseurs, soit un montant total de 159 000 € HT et 21 970.00 € HT pour la partie fourniture de pièces pour la durée du marché .

5) Le Conseil approuve le dossier de modification simplifiée n°2 du Plan d'occupation des Sols et indique que ce dossier est tenu à disposition du public en Mairie.

6) Le Conseil décide de gérer directement les 8 appartements acquis dans la résidence Le Crystal Blanc et d'appliquer les tarifs de location suivants en fonction du type d'appartement : type T2 et T2 cabine : 7 €/m2, type T3 : 6.50 €/m2.

7) Le Conseil décide de ne pas instaurer de redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal pour les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité (ERDF pour la distribution et RTE pour le transport).

8) Le Conseil approuve la clé de répartition 2015 des frais de fonctionnement de l'association Alpe d'Huez Grand Domaine Ski et dit que les crédits sont inscrits au budget 2015.

9) Le Conseil approuve la convention de partenariat avec la Fédération Française de Hockey sur Glace pour l'organisation du Tournoi 4 Nations U16 Masculin qui se déroulera les 16, 17 et 18 décembre 2015.

10) Le Conseil approuve la convention de partenariat avec la Fédération Française des Sports de Glace pour les différents événements sportifs : Gala de Noel « Ice Opéra », Championnat de France de Curling et décide d'attribuer à la Fédération Française des Sports de Glace une subvention

- d'un montant de 15 000 € pour le Gala de Noel « Ice Opéra » de 2015
- d'un montant de 20 000 € par évènement pour les galas de 2016 à 2019.

11) Le Conseil approuve les nouveaux horaires d'ouverture du bowling pour la saison d'hiver 2015/2016 comme suit :

Horaires du bowling	SAISON D'HIVER 2015/2016	INTERSAISON
Jours	**Heures d'ouverture** *(Ouverture avancée en cas de mauvais temps)*	**Heures d'ouverture** *(Ouverture avancée en cas de mauvais temps)*

Lundi	15h–22h30	Fermé
Mardi	15h–22h30	Fermé
Mercredi	15h-22h30	14h-19h
Jeudi	15h-22h30	Fermé
Vendredi	15h-23h	18h30–24h
Samedi	15h-23h	17h30-23h
Dimanche	15h-22h30	14h-19h

12) Le Conseil approuve la modification et l'intégration de tarifs au sein de l'Espace Loisirs comme suit :

Sauna, hammam, jacuzzi pour les non-résidents :

- Accès total : 17 € TTC
- Accès espace détente : 12 € TTC
- Complément détente : 7 € TTC
- Carte 5 entrées spa : 45 € TTC

Nouveaux tarifs de l'Espace Détente

TYPE	DUREE	TARIF TOUT PUBLIC	TARFIS RESIDENTS
Modelage	55 min	70 euros	55 euros
Modelage	30 min	40 euros	30 euros
Modelage	20 min	30 euros	15 euros
Hydro-massage ou balnéothérapie	20 min	25 euros	15 euros
Hydro-massage ou balnéothérapie séance découverte	20 min	15 euros	

Typologie de modelages		
MODELAGE 55 MIN	**MODELAGE 30 MIN**	**MODELAGE 20 MIN**
Modelage californien suédois	Modelage relaxant du corps	Réflexologie plantaire
Modelage californien suédois	Modelage relaxant du corps à	Modelage Amma
Modelage aux pierres		

Le Conseil approuve également le nouveau règlement intérieur de l'Espace Loisirs.

13) Le Conseil décide de créer un poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe à compter du 1er janvier 2016 afin de recruter un agent en charge de la gestion communale de la Résidence Les Hauts de la Drayre.

14) Le Conseil approuve les propositions du Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme municipal réuni le 28 novembre 2015.

15) Le Conseil décide de retenir l'offre de GROUPAMA dans le cadre de la couverture santé obligatoire du personnel de l'Office municipal de tourisme et fixe la prise en charge à 50 % pour l'employeur et 50% pour le personnel.

16) Le Conseil approuve la convention d'objectifs entre la Commune et l'Office municipal de tourisme pour la période 2015 à 2017.

17) Le Conseil autorise le Maire à réajuster les chapitres du budget de l'Office municipal de tourisme 2015 au vu des dernières écritures comptables par décision modificative n°1.

Le Maire,

Yves GENEVOIS

MAIRIE DE VAUJANY 38114 (ISÈRE)